

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Vielsalm, Monsieur Elie Deblire en date du 13 juin 2019 ;

L'autorisation	N° EC150
Est délivrée à	L'ASBL Royale Cecilia
Domicilié	Neuville, 48b – 6690 Vielsalm
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	<b>Salle des fêtes – les Pipires</b> situé Neuville, 48b à 6690 Vielsalm
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 02/06/2024.**

Le 20/08/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

**Adèle Guillaume**